



# Elections du Comité Social et Economique (CSE).... Une première !

Suite aux ordonnances Macron qui regroupent désormais les différentes instances représentatives du personnel (CE, DP, CHSCT) en une seule, le CSE (Comité Social et Economique), vous allez être amenés, du vendredi 2 novembre 9h au jeudi 8 novembre 14h, à voter électroniquement pour élire vos futurs représentants au CSE CENTRE d'IBM France.

Les DP, CE & CHSCT, instances représentatives du personnel que vous connaissiez passent à la trappe. Désormais, une seule instance, le CSE, aura la lourde charge de traiter la totalité de ces sujets.

Les conséquences immédiates sont une diminution draconienne du nombre de vos représentants, de leurs moyens d'action dans la défense de vos droits.

IBM France SAS sera doté de 3 CSE (PARIS-NORD, **CENTRE**, SUD) et un CSE Central remplacera le CCE (Comité Central d'Entreprise).

Souvenez-vous que ce découpage découle du seul souhait de la Direction qui a obtenu pour cela la signature de certaines OS complaisantes et intéressées.

La direction a placé le siège du CSE CENTRE à SAINT-HERBLAIN, qu'il regroupera donc les 774 salariés actuellement en poste sur Orléans, Pornichet, Rennes, Nantes, Lyon, Clermont-Ferrand et Grenoble (chiffre au 31 août 2018 selon le protocole électoral). Les représentants que vous élirez au CSE CENTRE seront au nombre de 16 titulaires, et autant de suppléants, versus 21 titulaires et 11 suppléants actuellement. Question proximité et « dialogue social » on repassera !!

**Vos votes seront plus que jamais DETERMINANTS et induiront un changement, ou pas, des modalités de répartition des subventions patronales.**



